



6.2 Deuxième langue nationale – Allemand

6.2.1 Vue d'ensemble de la branche fondamentale « Deuxième langue nationale » - groupe 1 - 120 périodes

Orientations de la maturité professionnelle ►	Technique, architecture et sciences de la vie			Nature, paysage et alimentation	Économie et services			Arts visuels et arts appliqués	Santé et social	
Domaines d'études HES apparentés à la profession CFC ►	Technique et technologies de l'information	Architecture, construction et planification	Chimie et sciences de la vie	Agriculture et économie forestière	Économie et services (Type « économie ») MP 1	Économie et services (Type « services ») MP 2	Économie et services (Type « services »)	Design	Santé	Travail social
Deuxième langue nationale dans le domaine fondamental ▼										
Nombre de périodes d'enseignement	120			240	120					
Nombre d'heures de formation (arrondi)	150			300	150					

6.2.2 Objectifs généraux

Dans la Suisse multilingue et au niveau international, la maîtrise des langues étrangères est une condition indispensable pour la gestion des relations entre les êtres humains et pour le succès de l'activité professionnelle au sein et en dehors des frontières de notre pays. Cette maîtrise des langues garantit l'aptitude à suivre des études, motivée à l'apprentissage autonome et responsable tout au long de la vie et forge la personnalité, dans la mesure où elle permet d'explorer d'autres cultures et de découvrir les différences par rapport à sa propre origine culturelle. Par ailleurs, l'enseignement de la deuxième langue étrangère contribue à renforcer la cohésion nationale.

Les domaines de formation et les compétences spécifiques sont principalement transmis et consolidés par l'utilisation interactive de la langue. Les personnes en formation élargissent leur répertoire linguistique et développent des stratégies de communication dans différentes situations d'apprentissage ainsi qu'en lien avec d'autres branches. L'acquisition de compétences est par ailleurs soutenue au niveau de l'école par le biais d'un enseignement bilingue, de projets d'immersion, de séjours dans d'autres régions linguistiques et d'échanges entre personnes en formation.

L'enseignement des langues étrangères obéit au principe des compétences intégrées. Les unités d'enseignement se caractérisent par le fait que les domaines de formation s'interpénètrent et que plusieurs compétences sont liées les unes aux autres (par exemple un sujet est d'abord présenté dans le cadre du dialogue interactif ou par le biais d'un texte audio, un texte est ensuite lu et étudié en le replaçant dans son contexte culturel et pour finir, les personnes en formation répondent par écrit à des questions de compréhension). Dans le contexte global d'acquisition des compétences, tout comme lors du traitement de thèmes culturels, des stratégies d'apprentissage des langues sont mises en pratique.

Un des domaines de formation est consacré à la compréhension interculturelle tout en tenant compte, outre la littérature et les autres arts, également des principaux aspects culturels des sciences, de la technique, de l'économie et de la politique. Dans le type « Économie » du domaine d'études HES « Économie et services » apparenté à la profession CFC, l'appréhension des formes d'expression littéraires et autres formes d'expression artistiques occupe une part importante par rapport au nombre élevé de périodes d'enseignement.

L'enseignement dans le domaine des quatre compétences de base (écouter, lire, s'exprimer, écrire) se réfère au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Le niveau à atteindre pour chaque compétence selon le CECR est indiqué sous une forme résumée dans la partie « Domaines de formation et compétences spécifiques ». Les enseignants peuvent ainsi, s'ils le souhaitent, se référer plus facilement aux descripteurs du CECR et du portfolio européen des langues (PEL) lors de l'élaboration des plans d'études spécifiques.

Dans tous les domaines d'études HES, à l'exception du domaine d'études HES « Économie et services » (type « Économie »), le niveau de langue requis correspond au niveau B1 du CECR. Les domaines de formation et les domaines partiels ainsi que les compétences spécifiques et la répartition des périodes d'enseignement sont présentés ci-après.

Pour la mise en œuvre des plans d'études par région linguistique du degré secondaire I, les cantons décident de façon autonome et compte tenu des spécificités cantonales si et, le cas échéant, dans quelle orientation de la maturité professionnelle la deuxième langue nationale est enseignée à un niveau plus avancé et l'examen final, organisé au niveau B2 du CECR. Une réglementation appropriée doit être prévue dans les dispositions cantonales et communiquée au SEFRI.

En cas de décision cantonale correspondante, les domaines de formation et les domaines partiels ainsi que les compétences spécifiques et la répartition des périodes d'enseignement suivent le modèle décrit sous 6.2.4, mais sont adaptés au niveau B2 du CECR.

Étant donné que le niveau B1 du CECR est exigé dans toute la Suisse, le résultat d'un examen final organisé sur décision cantonale au niveau B2 doit être converti au niveau B1 (comme c'est déjà le cas lors de diplômes de langues d'un niveau plus élevé). Les notes semestrielles ne sont pas converties, dans la mesure où l'enseignement est dispensé progressivement du niveau B1 au niveau B2 et que le niveau B2 n'est en principe atteint qu'en fin de formation. Par conséquent, la note d'école (moyenne de toutes les notes semestrielles) ne doit pas non plus être convertie.

6.2.3 Compétences transdisciplinaires

Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation :

- *capacité de réflexion* : évaluer ses propres connaissances linguistiques, constater les progrès, en tirer des conclusions et planifier de façon autonome des étapes d'apprentissage
- *compétence sociale* : appréhender de manière constructive l'avis d'autrui ainsi que les oppositions et les conflits
- *compétence linguistique* : appliquer des stratégies de lecture pour appréhender les textes exigeants, ainsi que des stratégies d'interprétation, de communication et de présentation ; appréhender la langue en tant que moyen fondamental de communication, de découverte du monde et de développement identitaire ; appliquer des connaissances acquises et les transposer dans un autre contexte
- *compétence interculturelle* : connaître son propre contexte culturel, développer une ouverture d'esprit vis-à-vis d'autres cultures et s'impliquer dans le dialogue des cultures ; appréhender, analyser et comparer des développements de la société actuels et passés et prendre position
- *comportement en situation d'apprentissage et de travail* : développer des stratégies de travail et d'apprentissage efficaces, les appliquer et les exploiter de manière autonome et coopérative
- *utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC)* : utiliser les TIC de manière autonome et consciente afin de récolter et de transmettre des informations (recherches, traitement de texte, présentations) ; évaluer les avantages et les inconvénients des aides en ligne tels que les dictionnaires, les programmes d'apprentissage et les applications d'IA, et être en mesure de les utiliser de manière appropriée pour un apprentissage autonome, utiliser les plateformes de communication et de publication basées sur le web dans le domaine professionnel comme sur le plan privé

6.2.4 Domaines de formation et compétences spécifiques

Domaines d'études HES apparentés à la profession CFC : tous, à l'exception du domaine d'études HES « Économie et services » (type « Économie »)

Niveau requis : pour les compétences spécifiques, ce sont les descripteurs du niveau B1 du CECR qui s'appliquent. Lorsque le canton décide, compte tenu des spécificités régionales, d'enseigner sur son territoire la deuxième langue nationale au niveau avancé et de la soumettre à un examen correspondant, le niveau requis pour les compétences spécifiques correspond aux descripteurs du niveau B2 du CECR. La grille suivante est donc applicable dans les deux situations.

Domaine de formation et domaines partiels (selon PEC MP)	Compétences spécifiques (selon PEC MP)	Contenu concret	Nombre périodes	Idées pour les TIB et le TIP
1. Réception	Les personnes en formation sont en mesure de :		25	
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	<ul style="list-style-type: none"> identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne comprendre des discours ou des discussions provenant majoritairement de leur propre domaine pour autant que l'interlocuteur parle distinctement et dans la langue standard 	<ul style="list-style-type: none"> comprendre l'essentiel dans un message court du type : bulletin météo, informations routières, annonce dans une gare, dans un magasin, à la radio, ou à la télévision, etc. suivre une conférence, un exposé, un compte-rendu, une conversation, un reportage, sans entrer dans les détails techniques 	13	<p>Les implications de l'allemand dans un TIB peuvent être de natures diverses :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'élément de départ (sources écrites ou orales) confronte les personnes en formation à la langue allemande. <p>Exemple pour le TIB :</p> <ul style="list-style-type: none"> faire le compte-rendu d'un mode d'emploi, d'une procédure, d'un entretien, d'une émission, d'un film, ... en allemand
1.2. Compréhension écrite	<ul style="list-style-type: none"> explorer des textes connus de différents types à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée 	<ul style="list-style-type: none"> comprendre un mail, une lettre, un mode d'emploi, un prospectus, une annonce, un texte argumentatif ou informatif, etc. (cf. 4.2) 	12	

2. Production et interaction orales	Les personnes en formation sont en mesure de :		30	
2.1. Production orale (monologue suivi)	<ul style="list-style-type: none"> veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions 	<ul style="list-style-type: none"> faire une présentation (privée, professionnelle), rapporter une description ou une narration sous forme d'une suite de points, relater les détails essentiels d'un événement, raconter l'intrigue d'un livre ou d'un film, décrire ses propres réactions et sentiments. exprimer son opinion sur un sujet donné de façon structurée et en argumentant 	12	<ul style="list-style-type: none"> L'une ou l'autre des prestations évaluées est faite en allemand. Exemple : la personne en formation présente la synthèse de son TIB en allemand, par oral ou par écrit. L'objet du TIB est en relation avec une région germanophone. Exemple : organisation d'un voyage, d'une visite d'entreprise, de musée, de ville, etc.
2.2. Interaction orale	<ul style="list-style-type: none"> utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur 	<ul style="list-style-type: none"> organiser un événement (sortie, anniversaire, excursion, etc.) ou débattre en tenant compte des autres avis exprimés et en essayant d'arriver à un consensus 	12	
	<ul style="list-style-type: none"> participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations 	<ul style="list-style-type: none"> jouer un entretien d'embauche, une déposition de plainte, une séance de chantier, une séance de direction avec statistiques, etc. faire face à des situations susceptibles de se produire lors de la préparation d'un voyage ou du voyage lui-même telles que : réservation, réclamation, commande, demande d'informations, etc. 		

	<ul style="list-style-type: none"> maîtriser également des situations un peu moins habituelles 			
2.3. Traduction/médiation (terminologie selon le CECR) : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible	<ul style="list-style-type: none"> reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases, des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes en fonction de la situation dans la propre langue ou dans la langue cible. 	<ul style="list-style-type: none"> résumer à l'intention d'autrui des informations tirées d'un mode d'emploi, d'un bulletin météo, d'une statistique, d'un règlement ou de tout autre texte informatif, etc. 	6	
3. Production et interaction écrites	Les personnes en formation sont en mesure de :		30	
3.1. Production écrite	<ul style="list-style-type: none"> appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte à ce que les textes soient compréhensibles rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	<ul style="list-style-type: none"> rédiger des textes factuels, descriptifs, narratifs écrire un texte exprimant son opinion sans construire un texte argumentatif 	12	
3.2. Interaction écrite	<ul style="list-style-type: none"> échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués rédiger des notes avec des informations simples 	<ul style="list-style-type: none"> rédiger une lettre privée ou semi-formelle, un mail ou une contribution à un blog ou à un forum transmettre des informations simples comme un billet d'excuse, une brève instruction, un changement de lieu ou de date, etc. 	12	

3.3. Traduction/médiation (terminologie selon le CECR) : par écrit dans sa propre langue ou dans la langue cible	<ul style="list-style-type: none"> noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue 	<ul style="list-style-type: none"> rendre compte par écrit, à l'aide de notes suffisamment claires, d'une conversation téléphonique, d'une séance ou d'un entretien, en vue de les transmettre à une tierce personne 	6	
4. Réflexion linguistique et stratégies	Les personnes en formation sont en mesure de :	Ces objectifs sont implicites aux objectifs principaux	10	
4.1. Auto-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> évaluer leur apprentissage des langues à l'aide de listes de contrôle et de commentaires dans le dossier de leur portfolio des langues formuler des objectifs personnels concernant leurs propres compétences linguistiques à l'aide du portfolio des langues et avec le soutien de l'enseignant et planifier les étapes d'apprentissage réfléchir à l'apprentissage de différentes langues 	<ul style="list-style-type: none"> savoir utiliser les outils d'auto-évaluation à disposition (PEL, manuels, sites) afin de situer son niveau langagier dans les différentes compétences 	1	
4.2. Stratégies de réception	<ul style="list-style-type: none"> appliquer une série de stratégies de compréhension (par exemple identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) appliquer des stratégies de lecture ciblées telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte à différents types de texte 		5	

	<ul style="list-style-type: none"> utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage 			
4.3. Stratégies de production	<ul style="list-style-type: none"> utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version) 	<ul style="list-style-type: none"> mobiliser les connaissances acquises, connaître et utiliser les ressources à disposition afin d'atteindre les objectifs fixés en tenant compte du destinataire 	3	
4.4. Stratégies d'interaction	<ul style="list-style-type: none"> conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel répéter une partie de ce qui a été dit demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps 	<ul style="list-style-type: none"> appliquer des stratégies favorisant l'interaction telles que respecter les tours de parole, tenir compte des propos de l'interlocuteur, recadrer la discussion si nécessaire, formuler une synthèse et trouver un consensus 	1	
5. Caractéristiques socio-culturelles	Les personnes en formation sont en mesure de :		5	
5.1. Différences socio-culturelles et conventions de politesse	<ul style="list-style-type: none"> identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée appliquer les principales règles de politesse (par exemple les formules de politesse pour saluer et remercier) 	<ul style="list-style-type: none"> choisir un registre langagier adapté, formel ou familier 	5	

6. Culture et compréhension culturelle	Les personnes en formation sont en mesure de :		20	
6.1. Environnement personnel et professionnel	<ul style="list-style-type: none"> comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des évènements ou des situations semblables issues de cultures étrangères 	<ul style="list-style-type: none"> comparer des us et coutumes, traditions, fêtes, cérémonies, etc. de son propre pays avec les habitudes culturelles d'autres nations 	2	
6.2. Actualité et médias	<ul style="list-style-type: none"> identifier les caractéristiques des rapports sur les questions d'actualité les médias de la langue cible et les comparer avec la perception des faits dans leur propre culture comprendre les grandes lignes du paysage médiatique dans la langue cible 	<ul style="list-style-type: none"> comparer le traitement de l'actualité par une rédaction germanophone et une autre francophone comparer la forme donnée aux messages publicitaires dans différentes cultures 	3	
6.3. Économie et société	<ul style="list-style-type: none"> comparer des formes d'organisation connues grâce à leur propre expérience en économie et société avec des phénomènes correspondant dans la langue cible présenter à des profanes les grandes lignes des aspects de la Suisse en tant que pays multilingue avec ses diverses spécificités culturelles et économiques 	<ul style="list-style-type: none"> présenter les quatre régions linguistiques de la Suisse présenter la particularité des villes bilingues comme Biel-Bienne, Freiburg-Fribourg, etc. 	1	
6.4. Droit et État	<ul style="list-style-type: none"> comparer les grandes lignes de l'organisation étatique et du système législatif de la Suisse avec des éléments semblables dans les pays de la langue cible 	<ul style="list-style-type: none"> comparer le système éducatif suisse avec celui d'un pays germanophone 	1	
6.5. Science, environnement et culture	<ul style="list-style-type: none"> identifier des analogies et des différences dans les rapports des médias concernant les questions scientifiques, environnementale et culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> comparer les différentes habitudes dans les domaines du développement, du clonage, des OGM, de la protection de l'environnement, du respect des minorités, etc. 	1	

6.6. Littérature et autres arts	<ul style="list-style-type: none"> • lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes dessinées et des chansons et formuler ses propres réactions. • décrire selon des instructions des exemples des arts visuels et de la cinématographie et formuler des observations et des impressions • classer des œuvres dans le contexte sociétal et historique 	<ul style="list-style-type: none"> • donner son avis en allemand sur différentes productions artistiques telles que livres, photos, musiques, film, etc. 	10	
6.7. Documentations, expériences interculturelles	<ul style="list-style-type: none"> • documenter, par exemple à l'aide du portfolio européen des langues (PEL), des expériences interculturelles personnelles ou professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • rédiger un CV et une lettre de candidature • raconter un séjour linguistique • présenter sa biographie langagière 	2	

Références

Tout support qui mène des personnes en formation d'un niveau A2 vers un niveau B1, par exemple :

- « Momente – Lernwelten der Zukunft B1 » (Hueber)
- « Starten wir B1 » (Hueber)
- « Begegnungen » A2+ / B1+ (Schubert Verlag)
- « Schritte International » 4+5 (Hueber)
- « Ausblick B1 » (Hueber)
- « Fit fürs Goethe-Zertifikat B1 » (Hueber)
- « Berliner Platz 3 neu » (Langenscheidt)
- « So geht's noch besser » (Klett)
- « Studio d B1 » (Cornelsen)
- « Menschen B1 » (Hueber)
- « Aspekte_1 B1+ » (Klett-Langenscheidt), etc.

Tout support qui prépare des personnes en formation à un certificat de langue de niveau B1, par exemple :

- « Mit Erfolg zum Goethe-Zertifikat B1 » (Klett)
- « Prüfungstraining Goethe-Zertifikat B1 » (Cornelsen)

Les méthodes de base peuvent être complétées par un manuel de grammaire, par exemple :

- « Grammatik aktiv » (Cornelsen)
- « Grundstufen-Grammatik für Deutsch als Fremdsprache » (Hueber)
- « Schritte Übungsgrammatik » (Hueber)
- « Passage allemand collège-lycée » (Spratbrow)
- « Grammaire allemande par les exercices » collège (Bordas)
- « Klipp und Klar Übungsgrammatik Grundstufe » (Klett)
- « Übungsgrammatik Grundstufe » (Hueber), etc.

Les méthodes de base peuvent être complétées par des manuels de vocabulaire, par exemple :

- « La pratique du vocabulaire allemande » (Nathan),
- « Vocabulaire allemand de base » (Langenscheidt)
- « Grundwortschatzübungsbuch » (Langenscheidt)
- « Vocabulaire de base » (Hachette),
- « Lernwortschatz Deutsch » (Hueber), etc.

Films, œuvres d'art et de littérature à choix

Thèmes suggérés : données personnelles, habitat et environnement, vie quotidienne et monde du travail, loisirs et divertissements, voyages et moyens de transport, relations humaines-culture-traditions, la santé et le bien-être, éducation et formation, nature et écologie, commerce et consommation, alimentation, prestations de service, aspects culturels et géographiques, média et communication, institutions et société.

Évaluation des prestations

Types d'évaluations : évaluer les activités langagières (réception écrite et orale, production écrite et orale, interaction orale) par des compréhensions de textes globales, sélectives et détaillées, des productions écrites,

- des compréhensions orales et des présentations orales sous forme de monologue ou de dialogue ;
- des évaluations des compétences langagières (grammaire et lexique) sous forme de tests de grammaire et de vocabulaire, ainsi que dans les productions écrites et orales.
- Chaque activité et compétence langagière devrait faire l'objet d'une évaluation semestrielle ; les compétences langagières pouvant faire l'objet de plusieurs petits travaux semestriels.
- **TIB** : les prestations évaluées peuvent être sous forme d'une production écrite, (texte suivi), de la production d'un support (support écrit illustré, publicitaire ou de présentation sous forme de diaporama commenté ou encore d'une vidéo) et d'une présentation orale (monologue).

Formes des examens finaux

écrit	120 minutes	Évaluation des activités langagières : réception écrite et orale, production écrite. Les compétences langagières sont évaluées de manière implicite et peuvent pour la grammaire faire l'objet d'une évaluation à part entière.
oral	15 à 20 minutes	Évaluation des activités langagières : production orale et interaction orale. Possibilité de faire passer l'examen à deux, la durée de l'examen sera adaptée en fonction (minimum 30 minutes à deux par exemple).